

La pollution, cet épouvantail de la civilisation moderne a toujours été un corollaire de l'activité humaine au cours des siècles. Les Romains n'ont-ils pas construit le premier grand système d'assainissement du monde pour éviter la pollution de l'eau? Jules César n'a-t-il pas interdit la circulation des chariots la nuit à cause du bruit? L'air n'est-il pas imprégné de brouillard et de fumée depuis que Prométhée a fait cadeau du feu à l'homme?

Les hommes comme les animaux couvrent la terre de leurs déchets depuis le commencement des temps. Pendant longtemps la nature n'en a pas été affectée outre mesure mais l'industrialisation, une croissance économique et démographique désordonnée, les progrès techniques, l'urbanisation et les loisirs sont au nombre des facteurs ayant conduit à la détérioration de la biosphère. L'ère atomique qui nous vaut le plus insidieux des polluants, la radioactivité, est celle aussi où sont apparus bien des polluants invisibles comme les parasitocides, les herbicides et autres composés minéraux et chimiques dont l'action nocive affecte la planète entière.

Pourquoi l'homme a-t-il fait un dépotoir des océans, des mers, des rivières et des lacs, de la terre une gigantesque poubelle où s'accumulent chaque année des milliards de tonnes d'ordures et de l'atmosphère un réservoir de gaz nuisibles?

Les experts s'accordent à le tenir pour seul responsable de cet état de choses car, au lieu de travailler avec la nature, il a travaillé contre elle. Il doit maintenant protéger son environnement et lui-même contre ses propres activités.

Prenant conscience de la nécessité de lutter énergiquement contre la pollution, les organismes officiels et privés du monde entier organisent de vastes programmes anti-pollution mieux intégrés et mieux coordonnés. Le Conseil national de recherches du Canada a, pour sa part, annoncé la création d'un programme à long terme destiné à aider les autorités canadiennes. Ce programme réunira les meilleurs spécialistes canadiens qui concentreront



leurs efforts sur les aspects techniques du problème.

Le CNRC a créé un Comité associé sur les critères scientifiques de la qualité du milieu, dont la mission sera de collationner et de publier une série de recommandations scientifiques qui permettront d'évaluer la qualité de l'environnement et dont les autorités fédérales, provinciales et municipales s'inspireront pour établir des normes et les faire respecter. Ce nouveau comité remplace le Comité associé de la recherche sur la pollution des eaux constitué en 1965, par le CNRC, dont les moyens d'action étaient devenus insuffisants à la suite d'importants développements en hydraulique lancés par le Ministère de l'énergie, des mines et des ressources.

Le président de ce nouveau comité est le Dr William Hoar, également président du Département de zoologie de l'Université de la Colombie Britannique. C'est le Dr G. C. Butler, directeur de la Division de biologie du CNRC qui en assure la vice-présidence.

Il y a plus d'un demi-siècle que les Comités associés du Conseil national de recherches du Canada étudient, coordonnent et encouragent la recherche sur des problèmes d'intérêt national. Ces comités ont été constitués pour étudier des sujets aussi variés que le bruit des avions, la régulation automatique, le péril aviaire en aviation, le Code national du bâtiment, la prévention des incendies de forêts, les ordinateurs, l'océanographie et la recherche aérospatiale. Leurs membres, issus des universités, de l'industrie et du gouvernement sont des spécialistes de chacune des disciplines touchant le problème à résoudre. Les comités chargés de l'étude de problèmes bien déterminés recueillent et collationnent l'information indispensable, définissent les problèmes, coordonnent les recherches et, s'il y a lieu, en recommandent de nouvelles.

Le comité associé sur les critères scientifiques de la qualité du milieu sera secondé par un Secrétariat opérant au sein de la Division de biologie et qui aura pour mission de déterminer



La pollution menace L'équilibre écologique